

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Tourisme: à l'heure de la relance

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

Le ministre du Tourisme Pascal Houangni Ambouroué a procédé, le jeudi 20 août dernier, à l'ouverture d'un important séminaire de formation à l'attention des agents du ministère du Tourisme, axé sur le bilan des mesures édictées par le gouvernement, l'évaluation de leur efficacité. Ledit séminaire avait pour objectif d'examiner toutes les préoccupations des différentes entités, et de voir avec elles les actions à mener en vue d'une relance urgente, efficace et sécurisée, afin de sauver ce secteur fortement impacté par

la crise due au Covid-19. À travers un exposé PowerPoint sur le protocole sanitaire, avec un point d'honneur sur les pistes de solutions pour sauver le navire tourisme qui se noie, le ministre Houangni Ambouroué a décliné les différents axes qui vont constituer les points essentiels du document de cadrage à présenter au Premier ministre, chef du gouvernement, pour favoriser et accélérer une relance sécurisée de l'activité dans le secteur touristique. Quant aux directeurs généraux du Tourisme, de l'Hôtellerie et Restauration et de l'Agence gabonaise du tourisme (Agatour), ils ont, à tour de rôle, exposé sur les procédés techniques relevant

de leurs compétences respectives avec en appui, des solutions fiables et viables. Cette rencontre à laquelle a pris part le bureau directeur du Club tourisme de Libreville, conduit par sa présidente Jocelyne Halajko, s'est achevée par une opération de lancement de la campagne de contrôle d'application du protocole sanitaire. Le ministre a ainsi donné le coup d'envoi de cette vaste opération qui consistera à identifier et répertorier les établissements clos du secteur, réunissant toutes les conditions nécessaires pour une réouverture sereine. Rappelons que ce séminaire intervient dans la prorogation pour 45 jours des mesures sanitaires



Photo: Jean Madouma

Pascal Houangni Ambouroué, pour qui la relance de l'activité doit se faire dans un environnement sécurisé.

de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19 autorisées par le parlement le 29 juin 2020, et au vu de l'analyse des opérateurs du secteur qui connaît

une inquiétante dégradation avec plus 20.000 personnes touchées et près de 120 entreprises en voie de fermeture, selon le Club tourisme de Libreville.

Lutte contre la corruption : le Pnud veut des résultats



Photo: DR/L'Union

Le président de la CNLCEI Nestor Mbou échangeant avec le représentant résident du Pnud, Francis James.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Francis James, s'est entretenu avec le président de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), Nestor Mbou, jeudi 20 août dernier. Au menu des échanges, le point de la campagne de lutte contre la corruption, entamée en novembre 2019. Une initiative qui marque l'engagement et la détermination du Gabon à promouvoir la bonne gouvernance. Dans sa première étape, la campagne concernait les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et de Woleu-Ntem. Si les activités se sont déroulées dans les deux premières provinces, l'initiative s'est très vite heurtée aux aléas imposés par la crise sanitaire du Covid-19. Principal

pourvoyeur des fonds destinés à financer cette lutte, le Pnud entend tout mettre en œuvre pour accompagner le Gabon dans l'atteinte des objectifs fixés. " Nous allons effectivement relancer la campagne dans le Woleu-Ntem par les villes de Bitam, Oyem et Mitzic", a rassuré Francis James. Pour le représentant résident du Pnud au Gabon, la vulgarisation progressive de l'initiative sur l'ensemble du territoire vise à conscientiser les dépositaires de l'autorité de l'État sur la nécessité d'endiguer la corruption et de procéder à la déclaration de leurs biens. Aussi, souhaite-t-il que la CNLCEI – dont le plan stratégique 2019-2024 est désormais connu –, fasse son travail, tout en le rassurant du soutien de l'organisme onusien. D'autant que dans le cadre de son plan d'actions, la Commission bénéficiera en sus d'une législation alignée aux standards internationaux, opérante et plus contraignante.

24 Août 1970 / 24 Août 2020
CASIMIR MARIE ANOGHET
IN MEMORIAM

24 AOÛT 1970 - 24 AOÛT 2020

50 ANS déjà, même le temps ne s'impose pas à ton absence. Tu restes une empreinte indélébile, une source de joie, de fierté et de motivation, modèle dans nos Vies.

Nous nous consolons de ta présence auprès du Tout-Puissant où tu veilles sur ta descendance.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de souvenir.

TA FAMILLE, TES ENFANTS, PETITS-FILS ET ARRIÈRE- PETITS-FILS.